# Avis d'Appel d'offres (AAO)

**Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE)**

**N° 004/METFPE/CAB 2025**

1. **Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de passation des Marchés Publics dans le journal des appels d'offres en date du 03 février 2025.**

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu dans le cadre de l'exécution du Budget National de Développement, afin de financer l'acquisition des équipements en faveur du CAFPPS de Kouroussa et du CETA de Matoto.

Les équipements seront livrés sur les sites dans un délai de **90 jours.**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises stipulées à l'article 5.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres pour l'acquisition des équipements en faveur des CAFPPS de Kouroussa et de CETA de Matoto.

2. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFPE,* ***tel : (+224) 621 28 34 36****, email : prmp@metfp.gov.gn* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du METFPE à Taouyah rogbané / corniche sud, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry- Rep de Guinée (3 eme étage) du **lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures 00 minute.**

4. **Les exigences en matière de qualification sont :**

- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années.



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années d'un montant de :

**5 000 000 000 GNF**

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en version électronique (clé USB) à l'adresse auprès de la PRMP du METFPE à compter du **25 avril 2025** contre un paiement non remboursable de **1 000 000 francs guinéens** reparti comme suit :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190
N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 001190201100013 6-10

- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190
N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 001190201100040 7-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi Receveur Central du Trésor Public

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190
N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 001190201100014 8-71

6. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse de de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry à l'adresse suivante : **Taouyah rogbané / corniche sud, Commune de Ratoma BP :6278 Conakry- Rep de Guinée (3 ème étage)** et au plus tard le **27 mai 2025 à 12 heures.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry (voir adresse ci-dessus) au plus tard le **27 mai 2025 à 12 heures 30 minutes.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **48 000 000 GNF**

**La durée de validité de ces garanties de soumission doit être de 150 jours.**
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

8. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), des frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à **0,3 %** du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

9. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.

**Conakry, le 23 avril 2025**

**Le Chef de Cabinet**

Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle * Le Chef de Cabinet

**Alpha Saliou KOUROUMA**